



**SNUipp-FSU**  
**Isère**

**Bourse du travail**  
**32 Avenue de l'Europe**  
**38030 Grenoble cedex 2**  
**04 76 40 14 07**  
[snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr)  
<http://38.snuipp.fr>

Catherine Blanc-Lanauté  
Co-secrétaire départementale

Grenoble, le 26 février 2013

Objet : réforme des rythmes scolaires

Madame, Monsieur le Maire,

La refondation de l'école est un chantier d'importance impulsé par le ministre de l'éducation nationale. Si nous nous réjouissons de la priorité donnée au primaire, bien des points restent à discuter et à retravailler : les programmes, l'aide aux élèves en difficulté, les cycles, les évaluations, la formation des enseignants...

Concernant les rythmes scolaires, des aménagements sont encore à attendre avec la révision du calendrier annuel annoncée récemment par Monsieur Peillon. Dans ces conditions, la mise en œuvre d'une réforme floue, faite dans la précipitation et sans réelle concertation de la communauté éducative, nous paraît inconcevable.

Le 31 mars au plus tard, vous devez avoir communiqué à la Directrice académique des services de l'éducation nationale votre décision concernant l'organisation du temps scolaire pour la rentrée prochaine. Très attachés aux relations de confiance entre l'École et les communes, nous estimons que les enseignants ne peuvent être écartés de ce débat qui doit concilier intérêt des élèves et conditions de travail des enseignants.

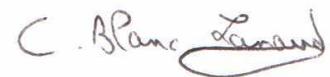
Si l'organisation de la semaine scolaire relève de l'Éducation nationale et de la Directrice académique de l'Isère, nous demandons que les conseils d'école réunissant parents, enseignants et élus se prononcent sur l'organisation scolaire que vous souhaitez proposer. En effet, un passage à 4,5 jours a des conséquences importantes sur les conditions de vie et d'apprentissage des élèves, comme sur nos conditions de travail. La durée de la pause méridienne, les horaires de l'école, les activités périscolaires, l'utilisation des locaux sont des sujets sur lesquels la concertation et l'accord des acteurs sur le terrain est incontournable.

Pour nous, il s'agit bien de construire une journée articulant de manière cohérente des temps scolaires et périscolaires de qualité pour tous les élèves. Nous sommes également très attachés à ce que soit garantie l'égalité territoriale, notamment dans l'offre des activités culturelles, artistiques ou sportives annoncées. Un partenariat confiant et serein est donc indispensable.

Devant les interrogations et l'incompréhension de nombreux acteurs de l'école, le SNUipp-FSU, organisation syndicale majoritaire, demande donc une consultation des conseils d'école et si un consensus n'est pas trouvé dans cette instance, le report de la mise en place des nouveaux rythmes. Ce temps supplémentaire doit permettre aux différents acteurs du monde éducatif, d'organiser ensemble une école nouvelle, autour de projets construits et partagés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le bureau départemental du SNUipp-FSU 38,  
Catherine Blanc-Lanaute

A handwritten signature in black ink, reading "C. Blanc-Lanaute". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping flourish at the end.